

# Intervenant conseil aux APPN et APSPN-Éducation Autochtone (35 heures/semaine)

**Affichage (poste)**

#20-21/INTC.005-2

Poste temporaire

**École:**

[CSF\(\)](#)

Zone 1: Vancouver métropolitain\_

**Répartition:**

10 mois du calendrier scolaire (1er septembre au 30 juin)

**Taux horaire**

31.85\$/heure, selon l'échelle de la convention collective

**Date de début du contrat**

08-09-2020

**Date de fin du contrat**

30-06-2021

**Date de début du concours**

22-07-2020

**Date de fin du concours**

Jusqu'à ce que le poste soit comblé

Afin de pouvoir postuler, vous devez [ouvrir une session](#) ou [créer un compte](#) si vous n'êtes pas déjà membre.

Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique est un conseil scolaire public reconnu à l'échelle nationale pour son dynamisme et son esprit novateur. Avec 1 200 personnes à son emploi, le CSF est l'un des plus importants employeurs francophones de l'Ouest canadien. Partenaire dans le développement de la communauté francophone de la Colombie-Britannique, le conseil compte près de 6 300 élèves dans 45 écoles et sert une centaine de collectivités réparties dans la province.

Le Conseil scolaire francophone (CSF) est à la recherche d'une personne dynamique et polyvalente pour combler un poste d'intervenant(e)-conseil pour le service de l'Éducation autochtone.

**Principales responsabilités**

S'engager auprès de l'équipe de l'Éducation autochtone à la mise en œuvre des lignes directrices du CSF et du ministère de l'Éducation et accompagner les aides pédagogiques Premières Nations (APPN) et les aides pédagogiques spécialisées Premières Nations (APSPN) pour la mise en place des plans de rehaussement de l'éducation autochtone personnalisé (PREAP).

Accompagner les membres APPN et APSPN dans la mise en œuvre de la vision inclusive de la Colombie-Britannique et dans leur rôle en rehaussement de l'éducation autochtone dans chacune des écoles ;

### **Responsabilités spécifiques :**

- Soutenir les APPN et APSPN des écoles en ayant un rôle conseil ;
- Concevoir et offrir du développement professionnel aux APPN et APSPN ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de rehaussement éducation autochtone personnalisé (PREAP) des élèves;
- Modéliser différentes stratégies au personnel de soutien à l'élève et possiblement aux enseignants lors de la mise en œuvre des PREAP ;
- Documenter les interventions auprès des élèves ;
- Participer aux rencontres du comité consultatif de rehaussement de l'éducation autochtone (CCREA) ;
- Supporter chacune des régions à tisser des liens avec les communautés, à honorer et reconnaître les personnes, le territoire traditionnel et l'histoire des peuples autochtones locaux ;
- Appuyer les écoles et les intervenants dans la planification de leurs activités spéciales ;
- Créer et diffuser des ressources thématiques pour encadrer différents événements au cours de l'année ;
- Identifier les ressources autochtones francophones pour les élèves et les intervenants et faire des recommandations de traduction de ressources ;
- Collaborer avec d'autres initiatives du CSF;
- S'acquitter des autres responsabilités confiées par la direction de l'Éducation autochtone ;
- Contribuer au rapport final de fin d'année.

### **Qualités professionnelles recherchées**

- Avoir une excellente compréhension des questions relatives à l'éducation autochtone;
- Connaître les protocoles en vigueur chez les Premiers Peuples de la C.-B.
- Capacité d'établir des liens avec les communautés autochtones ;
- Démontrer des habiletés et un intérêt à travailler avec les APPN et APSPN
- Détenir une habileté à concevoir et présenter des formations ;
- Capacité à travailler au quotidien en assurant la confidentialité ;
- Posséder un sens du leadership au sein de son milieu de travail ;
- Détenir d'excellentes capacités de travail en équipe et en collaboration ;
- Avoir une autonomie et un sens prononcé de l'organisation du travail ;
- Posséder un esprit d'analyse et des habiletés de résolution de problème ;
- Faire preuve d'écoute active et d'empathie.

### **Compétences requises**

- Détenir un diplôme universitaire en psychoéducation ou en éducation spécialisée ou autre domaine connexe ;
- Avoir cumulé un minimum de cinq (5) années d'expérience ;
- Avoir une formation en études autochtones ou s'engager à le faire.
- Posséder une connaissance des politiques d'éducation autochtone et de l'entente de rehaussement de l'éducation autochtone ;
- Être en mesure d'appliquer les principes d'apprentissage des Premiers Peuples ;
- Démontrer un engagement envers son développement professionnel continu ;

- Maîtriser le français et l'anglais, à l'oral et à l'écrit ;
- Détenir une excellente connaissance des technologies de l'information et de leur intégration dans la salle de classe ;
- Maitriser le français et l'anglais, à l'oral et à l'écrit.
- Bénéficier d'un héritage autochtone est un avantage.

### **Conditions de travail**

- Lieu de travail à déterminer selon la personne sélectionnée.
- La personne occupant ce poste pourrait être appelée à se déplacer à l'occasion dans la province et/ou à organiser des rencontres virtuelles.
- Le travail peut à certains moments se faire en dehors de l'horaire régulier soit en soirée, pendant la fin de semaine et quelques jours avant la rentrée scolaire.

**Les candidates et les candidats intéressés sont priés d'appliquer en ligne en attachant leur lettre de présentation en français, une copie de leur curriculum vitae en français avec au moins 3 références professionnelles, le tout en un seul document.**

Les candidats internes (Local 4227) ont la priorité pour cet affichage selon la convention collective.

Seules les candidatures transmises via le site internet seront considérées.

**Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt.**

**Notez que nous ne communiquerons qu'avec les personnes convoquées en entrevue.**

*Le masculin est parfois utilisé seul pour alléger le texte.*

Afin de pouvoir postuler, vous devez [ouvrir une session](#) ou [créer un compte](#) si vous n'êtes pas déjà membre.